

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2015

---

CRÉATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE - (N° 2954)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC477

présenté par  
M. Bloche, rapporteur

-----

### ARTICLE 11

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« handicapés »

les mots :

« personnes handicapées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.